

PROCÈS-VERBAL D'UNE SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE VALLÉE-JONCTION TENUE AU LIEU DES SÉANCES, LUNDI LE 14 avril 2025 À 19h30 CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS DU CODE MUNICIPAL.

Sont présents :

Siège #1 - Marie-Ève Roy
Siège #2 - Dave Vachon
Siège #3 - Marie-Christine Lavoie
Siège #4 - Denis Vachon
Siège #5 - Yannick Rodrigue
Siège #6 - François Cliche

Est(sont) absent(s):

Formant quorum sous la présidence de la mairesse, Madame Patricia Drouin. Madame Isabelle Perron, directrice générale, assiste également à la séance.

La personne qui préside la séance, soit Madame Patricia Drouin, informe le conseil qu'à moins d'une mention à l'effet contraire au présent procès-verbal, elle ne votera pas sur les décisions tel que le lui permet la loi.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification du quorum et un mot de bienvenue, la séance est ouverte.

2025-04-01

2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU d'adopter le projet d'ordre du jour tel que proposé.

- 1 - OUVERTURE DE LA SÉANCE
- 2 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- 3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX
 - 3.1 - Séance ordinaire du 10 mars 2025
- 4 - RAPPORTS DES CONSEILLERS
- 5 - ADOPTION DES COMPTES
 - 5.1 - Compte à payer
- 6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE
 - 6.1 - Avis de fin d'emploi de l'employé # 03-0004
 - 6.2 - Avis de fin d'emploi de l'employé #03-0005
 - 6.3 - Embauche adjointe administrative et greffière adjointe
 - 6.4 - Changement de signataires au compte bancaire
 - 6.5 - Mise à jour des gestionnaires et administrateurs au Registraire des entreprises
 - 6.6 - Embauche - journalier à la voirie occasionnel
 - 6.7 - Affichage de postes de journalier à la voirie permanent
 - 6.8 - Affichage d'un poste occasionnel de préposé aux loisirs
 - 6.9 - Contrat - Service d'ingénieur civil pour le projet du nouveau garage municipal
 - 6.10 - Contrat - Service d'ingénieur en structure pour le projet du nouveau garage municipal
 - 6.11 - Contrat - service d'ingénieur en électricité et mécanique pour le projet du nouveau garage municipal
- 7 - TRANSPORT
 - 7.1 - Chemin de détour temporaire sur la route 112
- 8 - HYGIÈNE DU MILIEU
 - 8.1 - Balayage de rue

- 8.2 - Bilan 2023 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable
- 9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE
 - 9.1 - Pour la préservation et la protection des cliniques de proximité
- 10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT
 - 10.1 - Dérogation mineure 2025-03-0001 - Lot 3 715 982 et 3 715 979 (futur no. de lot 6 6 71 337)
- 11 - LÉGISLATION
 - 11.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2025-380 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures no 2007-198 concernant les frais de permis
- 12 - VARIA
 - 12.1 - Enquête de sécurité de la route 112
- 13 - PÉRIODE DE QUESTIONS
- 14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

3 - ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

2025-04-02

3.1 - Séance ordinaire du 10 mars 2025

Les conseillers ayant pris connaissance du procès-verbal avant la présente séance,

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Ève Roy

ET RÉSOLU d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 10 mars 2025 tel que rédigé.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

4 - RAPPORTS DES CONSEILLERS

Les conseillers font le suivi des activités auxquelles ils ont participé durant les dernières semaines.

5 - ADOPTION DES COMPTES

2025-04-03

5.1 - Compte à payer

À la suite de la lecture des comptes figurant sur les chèques numérotés de 9212 à 9214 inclus, les dépôts directs numérotés de 2994 à 3054 inclus ainsi que les prélèvements.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dave Vachon

ET RÉSOLU d'effectuer les paiements des comptes préalablement présentés pour un montant de 418 986.39 \$.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

6 - ADMINISTRATION GÉNÉRALE

2025-04-04

6.1 - Avis de fin d'emploi de l'employé # 03-0004

Le conseil municipal prend connaissance de l'avis de fin d'emploi de l'employé #03-0004.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-05

6.2 - Avis de fin d'emploi de l'employé #03-0005

Le conseil municipal prend connaissance de l'avis de fin d'emploi de l'employé #03-0005.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-06

6.3 - Embauche adjointe administrative et greffière adjointe

CONSIDÉRANT QUE le poste d'adjointe administrative et greffière adjointe a été affiché ;

CONSIDÉRANT QUE plusieurs candidatures ont été reçues et que des entrevues ont été réalisées ;

CONSIDÉRANT QUE la candidature de Madame Véronic Turgeon répond à toutes les exigences pour remplir les fonctions d'adjointe administrative et greffière adjointe;

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Ève Roy

ET RÉSOLU que la Municipalité de Vallée-Jonction embauche Madame Véronic Turgeon à titre d'adjointe administrative et greffière adjointe, et que celle-ci entre en fonction le 10 avril 2025 et d'autoriser la direction générale et la mairesse à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-07

6.4 - Changement de signataires au compte bancaire

CONSIDÉRANT la nomination de Madame Véronic Turgeon au poste d'adjointe administrative et greffière adjointe

CONSIDÉRANT l'intérêt de la Municipalité d'offrir un service adéquat, professionnel et continu aux contribuables

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU de modifier la liste des signataires au compte bancaire comme suit :

- Patricia Drouin, mairesse
- Marie-Christine Lavoie, mairesse suppléante
- Isabelle Perron, directrice générale
- Véronic Turgeon, adjointe administration et greffière adjointe
- Roxanne Perreault, comptable

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-08

6.5 - Mise à jour des gestionnaires et administrateurs au Registraire des entreprises

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité désire faire une mise à jour de ses gestionnaires et administrateurs auprès du Registraire des entreprises

CONSIDÉRANT QUE la mise à jour au Registraire des entreprises facilitera les demandes, échanges et communications avec les différents paliers gouvernementaux

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yannick Rodrigue

ET RÉSOLU d'autoriser la directrice générale à prendre les mesures

nécessaires pour que les personnes suivantes apparaissent au dossier de la Municipalité de Vallée-Jonction au Registre des entreprises :

- Patricia Drouin, mairesse
- Marie-Christine Lavoie, conseillère et mairesse suppléante
- Isabelle Perron, directrice générale
- Véronic Trugeon, adjointe administrative et greffière adjointe
- Roxanne Perreault, comptable

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-09

6.6 - Embauche - journalier à la voirie occasionnel

CONSIDÉRANT QU'un poste de journalier permanent à la voirie est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction souhaite combler rapidement le poste de façon temporaire par le biais d'un journalier occasionnel à la voirie

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU que la Municipalité de Vallée-Jonction embauche Monsieur Pierre-Olivier Faucher à titre de journalier occasionnel de la voirie et que celui-ci entre en fonction le 14 avril 2025 et d'autoriser la direction générale et la mairesse à signer le contrat de travail.

Adopté à l'unanimité de conseillers présents

2025-04-10

6.7 - Affichage de postes de journalier à la voirie permanent

CONSIDÉRANT QU'un poste de journalier permanent à la voirie est actuellement vacant;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction souhaite combler le poste de journalier de façon permanente au plus tard à l'automne

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale de procéder à l'affichage et à l'embauche rapide d'un journalier saisonnier à la voirie et de procéder à l'affichage et l'embauche d'un journalier permanent à la voirie afin de combler la poste d'ici l'automne 2025.

Adopté à l'unanimité de conseillers présents

2025-04-11

6.8 - Affichage d'un poste occasionnel de préposé aux loisirs

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a la tâche d'entretenir les terrains laissés vacants par la démolition de bâtiments ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a procédé à l'affichage d'un poste occasionnel de préposé aux loisirs pour combler les postes temporairement dépourvus de leur titulaire (vacances) et pour le surplus de travail est nécessaire pour l'entretien des terrains durant la saison estivale ;

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU d'autoriser la direction générale de procéder à l'affichage d'un poste occasionnel de préposé aux loisirs, de procéder aux entrevues et à l'embauche de celui-ci.

Adopté à l'unanimité de conseillers présents

2025-04-12

6.9 - Contrat - Service d'ingénieur civil pour le projet du nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction a procédé à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services d'un ingénieur en génie civil pour finaliser les plans et devis du nouveau garage

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il y a lieu de procéder par appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'ingénieurs et que 2 firmes d'ingénieur ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT QUE la limite de dépôt des appels d'offres était vendredi le 11 avril à 10h00.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire à EQIP pour finaliser les plans et devis du nouveau garage au montant de 24 215.81 \$ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-13

6.10 - Contrat - Service d'ingénieur en structure pour le projet du nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction a procédé à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services d'ingénieur en structure pour finaliser les plans et devis du nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il y a lieu de procéder par appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'ingénieurs et que 5 firmes d'ingénieur ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT QUE la limite de dépôt des appels d'offres était vendredi le 11 avril à 10h00.

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Yannick Rodrigue

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire à AXYS pour finaliser les plans et devis du nouveau garage au montant de 23 950.00 \$ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-14

6.11 - Contrat - service d'ingénieur en électricité et mécanique pour le projet du nouveau garage municipal

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Vallée-Jonction a procédé à un appel d'offres sur invitation pour obtenir les services d'un ingénieur en électricité et mécanique pour finaliser les plans et devis du nouveau garage ;

CONSIDÉRANT QUE pour ce faire, il y a lieu de procéder par appel d'offres par voie d'invitation écrite auprès d'ingénieurs et que deux (2) firmes d'ingénieur ont déposé une soumission ;

CONSIDÉRANT QUE la limite de dépôt des appels d'offres était lundi le 14 avril à 10h00.

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU d'octroyer le contrat au plus bas soumissionnaire à AMBIONER pour finaliser les plans et devis du nouveau garage au montant de 62 535.00 \$ + taxes.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

7 - TRANSPORT

2025-04-15

7.1 - Chemin de détour temporaire sur la route 112

ATTENDU QUE le gouvernement s'est engagé à réhabiliter le CFQC entre Charny et Thetford Mines, soit sur 109 km;

ATTENDU QUE la réhabilitation du chemin de fer comprend la reconstruction du passage à niveau de la route 112 à Vallée-Jonction et que ces travaux prévoient une déviation de la route 112 à l'endroit du passage à niveau afin de maintenir la circulation en alternance;

ATTENDU QUE le Ministère des Transports et de la Mobilité durable prévoit aménager un chemin de déviation temporaire sur des lots qui appartiennent à la municipalité

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU d'autoriser le Ministère des Transports et de la Mobilité Durable à construire un chemin de déviation temporaire sur le lot appartenant à la municipalité de Vallée-Jonction numéro 3 715 784

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

8 - HYGIÈNE DU MILIEU

2025-04-16

8.1 - Balayage de rue

CONSIDÉRANT QU'un appel d'offres sur invitation a été déposé pour le balayage de rue ;

CONSIDÉRANT QUE 3 soumissionnaires ont déposé des offres ;

CONSIDÉRANT QUE l'offre la plus basse jugée conforme est celle de Entreprises TREMA

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Denis Vachon

ET RÉSOLU de retenir les services de les entreprises TREMA au prix de 138.50 \$ / heure pour le balayage des rues de la Municipalité

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-17

8.2 - Bilan 2023 de la Stratégie municipale d'économie d'eau potable

Le conseil municipal prend connaissance du Rapport 2023 sur la gestion de l'eau potable. Le Bilan a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation. Les démarches effectuées en 2024 ont permis d'améliorer le bilan de 2023 et de permettre l'approbation du bilan.

Les démarches concernant la gestion de l'eau potable sont essentielles compte tenu que la SQEEP "Stratégie québécoise d'économie de l'eau potable" peuvent permettre d'atteindre une majoration de 20 % de financement dans le cadre des programmes de financement.

9 - SANTÉ & BIEN-ÊTRE

2025-04-18

9.1 - Pour la préservation et la protection des cliniques de proximité

CONSIDÉRANT QUE les cliniques de proximité étaient au cœur du projet initial du Centre médical de la Nouvelle-Beauce et que c'est pour cette raison que la municipalité de Vallée-Jonction a soutenu politiquement et financièrement le projet;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Vallée-Jonction a octroyé au Centre

médical de la Nouvelle-Beauce 96 450\$, respectant ainsi la convention relative à l'octroi d'une aide financière au Centre médical de la Nouvelle-Beauce;

CONSIDÉRANT QUE les cliniques de proximité jouent un rôle essentiel dans l'accès aux soins de santé pour tous les membres de notre communauté, en particulier pour les populations vulnérables ou vieillissantes;

CONSIDÉRANT QUE la préservation de ces cliniques est une priorité stratégique pour garantir l'accès équitable aux soins de santé;

CONSIDÉRANT QUE le projet d'agrandissement du Centre médical de la Nouvelle-Beauce menace la viabilité des cliniques de proximité;

DONC, IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur Dave Vachon

ET RÉSOLU que la Municipalité de Vallée-Jonction demande officiellement au conseil d'administration du Centre médical de La Nouvelle-Beauce et au GMF Nouvelle-Beauce de prendre les mesures suivantes:

1. Émettre un engagement formel et durable pour protéger et maintenir l'ensemble des cliniques de proximité, incluant celle de Vallée-Jonction, en veillant à ce qu'elles demeurent accessibles et financées de manière adéquate;
2. Élaborer un plan d'action détaillé qui fasse état des ressources nécessaires à la pérennisation de ces cliniques, incluant des initiatives pour encourager leur utilisation (autant par les médecins que par la population);

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME & DÉVELOPPEMENT

2025-04-19

10.1 - Dérogation mineure 2025-03-0001 - Lot 3 715 982 et 3 715 979 (futur no. de lot 6 6 71 337)

CONSIDÉRANT QU'une demande de dérogation mineure concernant les lots 3 715 982 et 3 715 979 (futur no. de lot 6 6 71 337) a été examinée au Comité Consultatif lors de leur séance du 18 mars 2025

CONSIDÉRANT QUE la demanderesse veut construire une remise résidentielle en cours avant alors que les bâtiments accessoires doivent être implantés en cours latérales et arrière seulement

CONSIDÉRANT QUE la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme est en faveur de la demande

IL EST PROPOSÉ PAR Monsieur François Cliche

ET RÉSOLU d'accepter la demande de dérogation mineure 2025-03-0001 tel que recommandé par le Comité consultatif d'urbanisme.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

11 - LÉGISLATION

11.1 - Avis de motion et dépôt du projet de règlement # 2025-380 modifiant le Règlement sur les dérogations mineures no 2007-198 concernant les frais de permis

AVIS DE MOTION EST DONNÉ PAR Madame Marie-Ève Roy qu'il y aura adoption lors d'une prochaine séance du règlement # 2025-380 modifiant le Règlement de dérogation mineure no 2007-198 afin d'y modifier la disposition en lien avec les rais d'études d'une demande.

Attendu qu'un projet de règlement a été déposé, une copie du projet de règlement est remise à tous les membres du conseil et une dispense de lecture est également déposée.

12 - VARIA

2025-04-20

12.1 - Enquête de sécurité de la route 112

CONSIDÉRANT QU'un accident tragique est survenu le 18 décembre 2024 à Vallée-Jonction, impliquant un camion lourd, a causé une perte humaine et a soulevé des préoccupations majeures concernant la sécurité routière dans la région

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a fait la demande d'une étude de sécurité routière sur la route 112 auprès du Ministère des Transports et de la Mobilité durable par le biais d'une résolution lors de la séance du conseil du 13 janvier 2025;

CONSIDÉRANT QUE des résultats ont été présentés à la municipalité le 20 mars 2025

CONSIDÉRANT QUE l'enquête du coroner n'est pas complétée et que les recommandations ne sont pas connues actuellement

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Marie-Christine Lavoie

ET RÉSOLU que la Municipalité de Vallée-Jonction demande officiellement au Ministère des transports et de la Mobilité durable d'installer un panneau clignotant en bordure de la route 112 afin d'informer les conducteurs qu'ils devront s'immobiliser au bas de la route, et que les panneaux de signalisation actuellement en cours d'élaboration par le ministère expliquant plus clairement au conducteur les détails de la route 112 soient également installés, et ce, en attendant de connaître les recommandations du coroner.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2025-04-21

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de question est de 20h02 à 20h43.

2025-04-22

14 - LEVÉE DE LA SÉANCE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU par l'ensemble des conseillers présents de lever la séance. Il est 20 h 43.

Patricia Drouin, mairesse

Isabelle Perron, directrice générale

Je, Patricia Drouin, mairesse, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à ma signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (3) du Code municipal.

Patricia Drouin, mairesse